

LE MOULIN DE LA SALLE

En remontant le cours de l'histoire -et sans aller au-delà de ce qui nous est rapporté par les archives- nous apprenons que le moulin actuel est le troisième construit en ce lieu connu sous le nom : "Le Tertre de la Salle"

C'est au XVI^e siècle, en 1582, que, pour la première fois, on trouve mention d'un moulin, en un lieu appelé le "tertre de la Salle" à la sortie de Saint-Georges, vers l'Ouest.

Louis de Rohan, seigneur de Belenoue, pas un "aveu", c'est-à-dire un acte juridique, reconnaît l'Abbaye de Saint-Georges, propriétaire. "Une pïesce de terre, appelée et vulgairement nommée le Tertre de la Salle, en laquelle il y a ung moulin à vent sur chandelier."

Le Chandelier, ou pivot, est le type de moulin le plus ancien que l'on connaisse. Celui-ci fonctionna jusque vers la fin du XVII^e.

A ce moment-là, délabré, il fut remplacé par une nouvelle construction.

C'est ce que nous apprend un acte notarié du 6 septembre 1701,



dressé par Me Valluche qui précise que l'utilisateur doit verser un cens, c'est-à-dire un impôt foncier de 4 deniers.

"Ledit deffendeur, audit nous, a conneu jouir et posséder ledit espace de terre sur lequel il a, depuis ledit arrentement fait construire un moulin à chandelier..."

Le 25 avril 1748, c'est au tour de Jean Fournier, de déclarer qu'il possède, au tertre de la Salle, un moulin dont il ne précise pas le type.

Mais, sur le plan qui, en 1762, représente Saint Georges, et sur lequel figure la route de Paris à Nantes, on reconnaît nettement un moulin-tour. On peut donc penser qu'il s'agit là du troisième édifié (celui que nous connaissons) puisque les deux premiers étaient à chandelier.

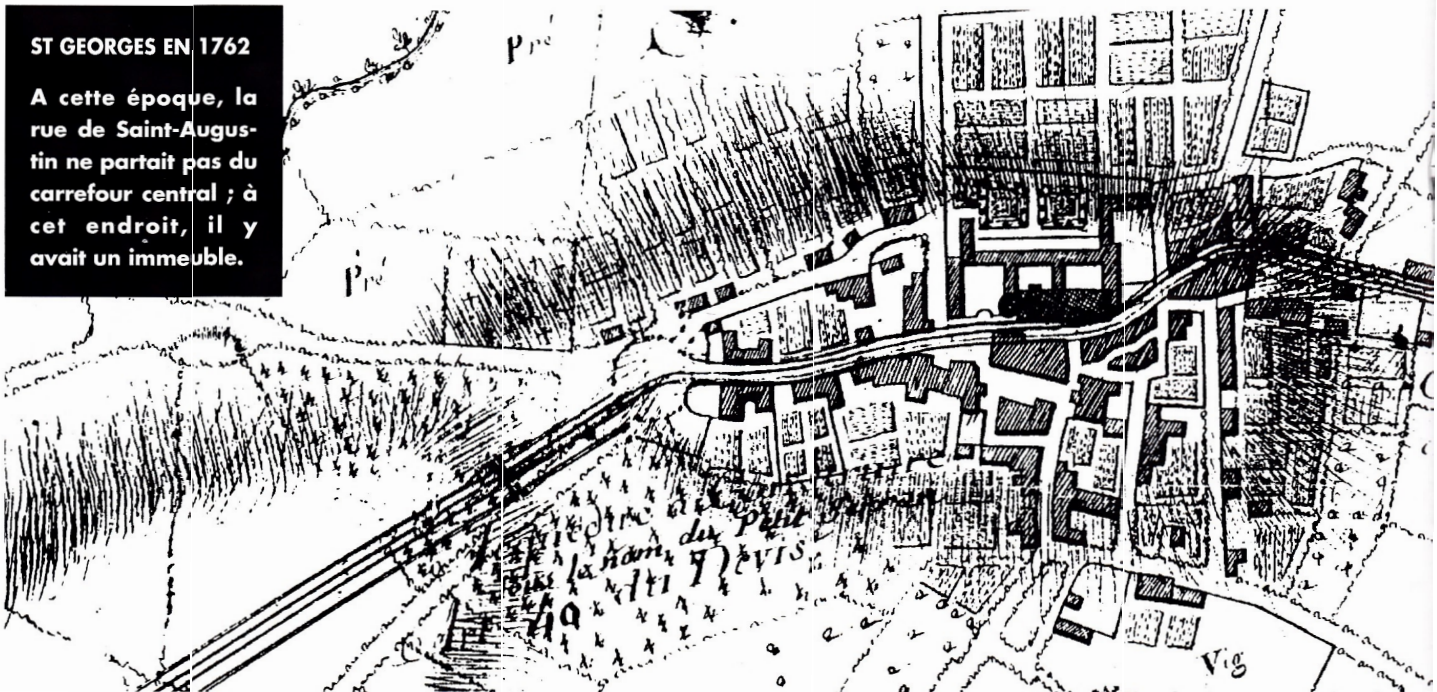
En 1786, le plan terrier confirme bien l'existence d'un moulin tour pour lequel les enfants du meunier René Crillé, avaient payé 4 deniers de Cens en 1784.

Ce moulin n'était pas seul à dominer le bourg ; on sait aussi que sur la butte, à l'emplacement de l'actuelle gendarmerie, il y en avait un autre, qui fut détruit par un incendie en 1870.

8

ST GEORGES EN 1762

A cette époque, la rue de Saint-Augustin ne partait pas du carrefour central ; à cet endroit, il y avait un immeuble.



QUELQUES PRECISIONS D'ORDRE TECHNIQUE ET GENEALOGIQUE

On rencontre en Anjou trois types de moulins à vent :

- Moulin pivot ou chandelier, le plus ancien
- Moulin cavier, le plus répandu dans notre région
- Moulin tour

Les ailes du Moulin de la Salle ont une volée de 14,40 m chacune (2 x 7,20). Elles sont équipées du système Berton (voilure réglable en planchettes).

En général, on peut dater approximativement la construction d'un moulin en observant les matériaux utilisés et les mesures. En ce qui concerne le moulin de la Salle, les mesures anciennes semblent bien avoir été utilisées :

- diamètre extérieur de la tour : 18 pieds (environ 6 m)
- épaisseur des murs : 3 pieds (à peine 1 m)

Il est curieux de remarquer que sur un plan établi en 1762, deux aqueducs sont notés en projet :

- l'un à l'Est : partant du bourg vers Serrant
- l'autre à l'Ouest partant du bourg jusqu'à la Salle

Ces ouvrages n'ont jamais été exécutés mais ont sans doute été remplacés par l'importante chaussée qui divise l'étang de la Salle.



PROPRIETAIRES DU "TERTRE DE LA SALLE"

Originellement : Abbaye de Saint Georges

1582 : Louis de Rohan, Seigneur de Bellenoue "avoue"
l'Abbaye propriétaire

1701 : René Chenon

1748 : Jean Fournier

Vers 1760 : René Crillé puis ses enfants

Vers 1900 : Toussaint Pasquier, puis sa veuve et ses fils

1867 : Pierre Guillon puis ses enfants

1919 : Jacques Tisseau, époux Grenier, puis Marie-Louise Tisseau, épouse Huau

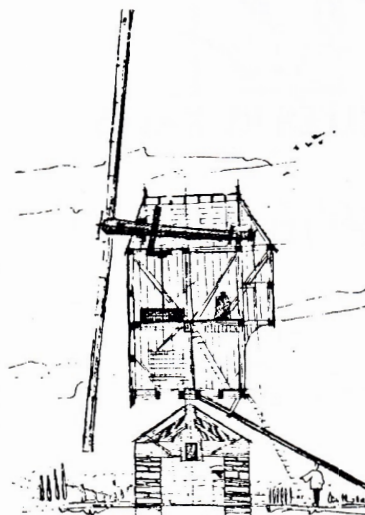
1964 : Epoux Chrétien-Huau

1967 : Epoux Deweese-Etienne qui ont fait construire leur habitation sur le terrain joignant

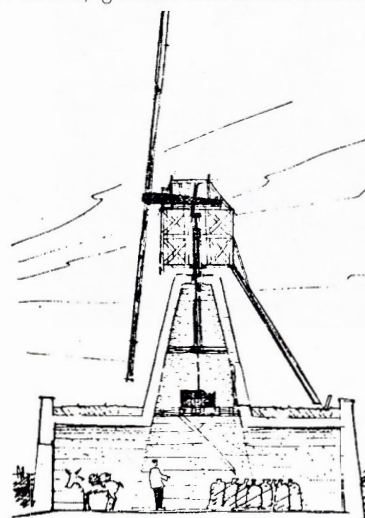
1985 : Madame Gastineau-Etienne



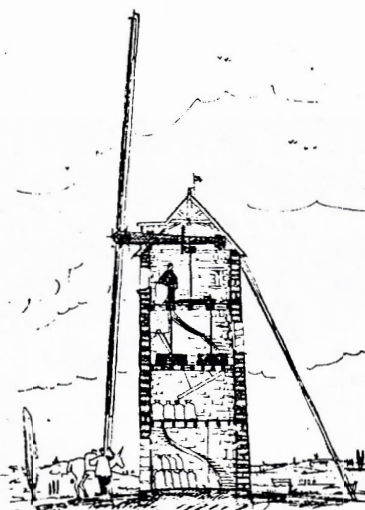
LES TYPES DE MOULINS À VENT EN ANJOU



Le moulin "pivot", dans la moitié Nord du Pays, est une sorte de guérite en bois, tournant toute entière autour de son axe.



Pour les moulins "arabes", en Anjou, le mécanisme est fixé dans un cône en maçonnerie. Seule la cabine en bois, portant les ailes, est orientable. L'ensemble est porté par un parallépipède nommé cavier.



Dans les moulins "tour", répandus partout, seule la toiture tourne et présente la tête, porteuse des ailes, dans toutes les directions, décrivant le même mouvement que la lumière d'un phare.